

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 16 mai 2022 à 19 heures au centre
communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain
Caroline Bujold
Valérie Cyr-Cayouette
François Poirier
Laurent St-Onge
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Josiane Appleby.
La directrice générale et greffière-trésorière, madame Annick Duguay Cormier
est également présente.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal, la greffière-
trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance
extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du
conseil attestent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

124-05-2022

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la Mairesse ouvre la séance à 19 heures et elle invite les
élus à prendre en considération l'ordre du jour.

125-05-2022

ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER – PROJET FAIR

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le
conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager
monsieur Pascal St-Onge comme journalier du 23 mai 2022 au 26 août 2022
(14 semaines) pour le projet Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR), la
mairesse est autorisée à signer le contrat d'engagement.

126-05-2022

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU
QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la
conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers que
nous autorisons Annick Duguay Cormier, directrice générale et greffière-
trésorière à participer au congrès de l'Association des directeurs municipaux
du Québec qui se déroulera du 14 au 17 juin 2022 au palais des congrès de
Québec et que le coût d'inscription de 539 \$ taxes en sus, l'hébergement et
frais de déplacement selon la politique en vigueur seront assumés par la
Municipalité.

127-05-2022

OCTROI DE CONTRAT POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le
conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que dû aux
recommandations de monsieur Samuel Côté-Chouinard, ingénieur chez Arpo
groupe-conseil, qui a invité trois firmes à soumettre par simple demande de
prix une offre de service pour le mandat d'étude géotechnique pour le drainage

du terrain municipal et le remplacement de la conduite au droit du ruisseau, que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l'offre conforme du plus bas soumissionnaire, soit celle de la firme LER au coût de 15 584,86\$ taxes incluses et que la directrice générale et greffière trésorière, Annick Duguay Cormier est autorisée à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires.

128-05-2022

.....
ENGAGEMENT AU PROGRAMME VOISINS SOLIDAIRES

Attendu que l'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés ;

Attendu que la MRC de Bonaventure manifeste la volonté de développer un projet Voisins solidaires, car elle a le mandat de dynamiser le milieu et de contribuer au développement des collectivités ;

Attendu que la MRC de Bonaventure a approché ses municipalités locales, signifiant son intérêt à coordonner une démarche collective Voisins solidaires ;

Attendu que chaque municipalité qui souhaite participer à la démarche Voisins solidaires doit signaler son engagement par résolution ;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé du conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la Municipalité de Saint-Alphonse s'engage formellement dans la démarche Voisins solidaires initiée par la MRC de Bonaventure ;

QU'elle collabore activement au déploiement du projet Voisins solidaires dans sa communauté et à s'assurer de sa mise en œuvre, avec la collaboration des citoyennes et citoyens, ainsi que des organismes du milieu ;

QUE les travaux soient réalisés sous la coordination de la MRC de Bonaventure.

129-05-2022

.....
CLÔTURE

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h15.

Josiane Appleby,
maire

Annick Duguay Cormier,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....